



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

porcs

Question écrite n° 31154

Texte de la question

M. Jacques Le Guen attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la crise sans précédent qui touche la filière porcine, à laquelle 24 000 emplois sont directement liés en Bretagne. La situation financière de la plupart des éleveurs est à l'heure actuelle préoccupante. Depuis le début de l'année 2002, les cours stagnent autour d'un euro au marché du porc breton de Plérin. Dans un contexte de baisse de la consommation et d'engorgement du marché au niveau européen, les producteurs français subissent de plein fouet la concurrence, de plus en plus vive, des producteurs espagnols et danois en matière d'exportation. Cette situation est d'autant plus injuste que nos voisins européens ne sont pas soumis aux mêmes contraintes sanitaires, sociales et environnementales. Face à cette crise, les professionnels demandent que des mesures soient prises pour réguler le marché (aides au dégageant immédiat, aides au stockage privé et restitutions) et pour accompagner les éleveurs (restructurations, aides aux cessations). Ils souhaitent également que les produits français soient estampillés « France ». Il le remercie de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière. Il lui demande par ailleurs si le Gouvernement entend agir au niveau communautaire pour favoriser l'harmonisation des conditions de production.

Texte de la réponse

Face à la crise durable que traverse le secteur porcin, le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales a mis en oeuvre rapidement un dispositif de soutien. En matière sociale, les dispositifs d'allègement des charges financières pour les éleveurs les plus endettés ont été activés. Sur un plan plus conjoncturel, le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales a obtenu l'ouverture d'une opération de stockage privé communautaire et la mise en place d'aides pour soutenir les exportations des viandes porcines vers les pays tiers. L'ampleur de la crise qui touche le secteur porcin appelle des réponses plus structurelles. Aussi, un plan d'action sera mis en oeuvre au cours du premier trimestre 2004 afin d'accompagner l'indispensable restructuration de tous les maillons de la filière porcine.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Guen](#)

Circonscription : Finistère (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31154

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2003, page 9727

Réponse publiée le : 30 mars 2004, page 2517